



Favoriser les rencontres pour renforcer la cohésion

Il y a un an, le 15 juin 2020, le Présidium du Conseil Rhénan s'est réuni à l'occasion de la réouverture des frontières dans la région des trois pays sur le pont du Palmrain, entre Weil am Rhein dans le Pays de Bade et Huningue, à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Bâle.



*Theo Kautzmann, Claudine Ganter, Josha Frey
et Christian von Wartburg*

Depuis ces retrouvailles, le Rhin supérieur a connu de multiples bouleversements : suite à la deuxième et la troisième vague de la pandémie, le passage des frontières a de nouveau été progressivement restreint à partir de l'automne. Même si aucune barrière physique n'a été installée aux frontières, la normalité transfrontalière fut ainsi de courte durée pour les habitants de la région. Certes, les frontaliers se rendant sur leur lieu de travail n'ont pas eu à subir de détours ou d'embouteillages liés au franchissement de la frontière mais, lorsqu'ils vivaient de part et d'autres de cette dernière, les familles, les amis et les proches ont été durement touchés par ces restrictions.

A l'heure où, grâce à la baisse des taux d'incidence dans l'ensemble du Rhin supérieur, les mesures sont progressivement allégées, il convient de préparer le temps d'après. Naturellement, l'objectif devra être de renforcer la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé afin que de telles restrictions ne soient plus jamais nécessaires au sein de notre bassin de vie trinational. Mais surtout, après cette période de séparation, nous devons favoriser les rencontres et les échanges d'idées par-delà la frontière, et concentrer notre attention sur ce qui nous unit.

Je me réjouis de concrétiser ces objectifs au cours de l'année de ma présidence avec tous les membres du Conseil Rhénan et nos partenaires dans la coopération transfrontalière.

Christian von Wartburg
Président du Conseil Rhénan



SOMMAIRE

- p. 1 Créer de nouvelles rencontres pour la cohésion
- p. 2 Actualités sur les travaux des commissions
- p. 3 Agir ensemble pour une coopération forte
- p. 4 Séance plénière du Conseil Rhénan



SECRÉTARIAT PERMANENT

Christian Kleinert

Coordinateur du Secrétariat permanent du Conseil Rhénan

+49 (0) 7851 7407 42

kleinert@oberrheinrat.org

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Quelles sont les activités menées par le Conseil Rhénan ? Comment a-t-il réagi au cours de l'année dernière face à la crise sanitaire ? Quels membres représentent ses quatre délégations ? Retrouvez toutes les informations dans le rapport annuel 2020 du Conseil Rhénan.

www.conseilrhenan.org

» Documents » Rapports d'activité

PÉRENNISATION DU SECRÉTARIAT PERMANENT

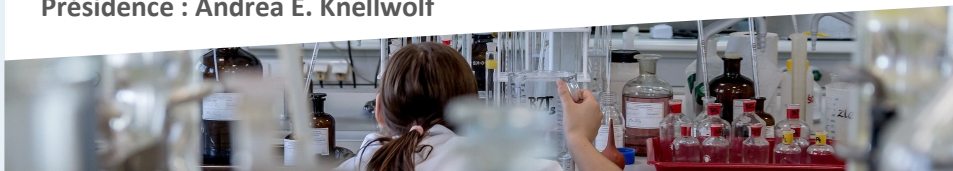
Le secrétariat permanent a été créé le 1^{er} octobre 2019 dans le cadre d'un projet INTERREG, d'une durée de trois ans. Lors de sa réunion du 7 mai 2021, à mi-parcours du projet, le Bureau a dressé un bilan positif de ses actions. Les démarches ont déjà débuté pour une reconduction au-delà du 30 septembre 2022.

Actualités sur les travaux des commissions

Les commissions structurent le travail du Conseil Rhénan. C'est là que les membres échangent de manière concrète sur les questions transfrontalières et élaborent des solutions et des perspectives qui sont ensuite soumises à la séance plénière. Vous pourrez trouver ci-dessous un aperçu des sujets traités au cours du 1^{er} semestre 2021.

Economie - Marché du travail - Santé

Présidence : Andrea E. Knellwolf



- **Stratégies vaccinales et de dépistage** dans le Rhin supérieur
- Pérennisation de **TRISAN**, centre de compétences trinational dans le domaine de la santé
- Monitoring de la situation aux frontières et prévention de nouveaux **contrôles aux frontières**
- Opposition à la double imposition de **travailleurs frontaliers** bénéficiant de l'allocation de chômage partiel

Transport - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe

Présidence : Christoph Schnaudigel



- Compétences de la **Collectivité européenne d'Alsace** en matière des Routes, des Infrastructures et des Mobilités
- Comment remédier au **manque de places de stationnement pour poids-lourds** le long de l'A5 entre Karlsruhe et Bâle ?
- Suite à la résolution du Conseil Rhénan du 7 décembre 2020, création d'une **liste de lignes de bus transfrontalières**

Culture - Jeunesse - Formation - Sport

Présidence : Wolfgang Schwarz



- **Reconnaissance transfrontalière de diplômes** avec accent sur les professions de santé
- **Intelligence artificielle** - développements actuels dans le Rhin supérieur
- Financement de **l'apprentissage transfrontalier**
- **Inclusion de la jeunesse** dans le travail du Conseil Rhénan

Agir ensemble pour une coopération forte

La coopération transfrontalière se compose d'une multitude d'acteurs dont la coordination est indispensable au développement durable des trois pays. Comme beaucoup d'objectifs, tels que ceux formulés dans la Stratégie 2030 pour la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur, ne peuvent être atteints que de concert, le Conseil Rhénan entretient des échanges intensifs avec tous les acteurs concernés dans le Rhin supérieur et au-delà.



25.01.21 | Echange avec les Co-Présidents de l'Assemblée parlementaire franco-allemande

Le Présidium du Conseil Rhénan, formé par Christian von Wartburg, Theo Kautzmann, Claudine Ganter et Josha Frey, a pu échanger de manière informelle avec les Co-Présidents du Bureau de l'APFA, Andreas Jung et Christophe Arend. Les discussions ont porté sur **l'impact de la pandémie sur la région frontalière** et sur **l'état de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle**.



12.02.21 | Rencontre des Présidents du Conseil Rhénan et de la Conférence du Rhin supérieur

Lors d'une visioconférence, Christian von Wartburg, Président du Conseil Rhénan, et Bärbel Schäfer, Présidente de la Conférence du Rhin supérieur, ont échangé sur **la situation à la frontière** et les objectifs des deux instances pour 2021. Ces dernières ont notamment pour objectif commun de **consolider la coopération trinationale dans le domaine de la santé** et prévoient d'organiser ensemble un séminaire sur cette thématique au cours du second semestre 2021.



03.05.21 | Réunion du pilier politique de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur

La réunion, à laquelle a participé l'ensemble du Présidium du Conseil Rhénan, était consacrée à la mise **en œuvre de la Stratégie 2030 pour la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur**. Depuis l'automne dernier, certains projets clés font l'objet d'un suivi par des « mentors » politiques. L'objectif de cette approche concertée est d'identifier à un stade précoce les obstacles éventuels pour pouvoir les surmonter ensemble.



07.05.21 | Alliance pour les citoyens transfrontaliers

Suite à un vote lors du Bureau du 7 mai 2021, Christian von Wartburg, au nom du Conseil Rhénan, **a signé la Déclaration de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers** intitulé « Les régions transfrontalières au cœur de l'Europe de demain ».

APERÇU DES INSTITUTIONS TRANSFRONTALIÈRES

Le Conseil Rhénan (CR) se compose des élus du Rhin supérieur. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Berne, de Berlin et de Paris.

La Conférence du Rhin Supérieur (CRS) réunit les autorités administratives et étatiques du Rhin supérieur. Elle initie une multitude de projets et veille à leur mise en œuvre.

Ces deux instances font partie du pilier politique de la **Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur (RMT)** qui, avec ses trois autres piliers dédiés à l'économie, à la science et à la société civile, a pour but de faciliter la coordination des acteurs du Rhin supérieur.

Les quatre **Eurodistricts du Rhin supérieur** - Bâle, Région Freiburg / Centre et Sud Alsace, Strasbourg-Ortenau, PAMINA - favorisent la cohésion des bassins de vie transfrontaliers et facilitent la vie quotidienne de la population.

Au niveau national, le Conseil Rhénan entretient un dialogue étroit avec **l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA)**, qui réunit des députés du Bundestag allemand et de l'Assemblée nationale française.

En outre, le Conseil Rhénan suit les travaux du **Comité de coopération transfrontalière (CCT)**, composé de représentants allemands et français des niveaux nationaux, régionaux et locaux.

Séance plénière du Conseil Rhénan

Le Conseil Rhénan se retrouve à distance

07.12.20 | Visioconférence



Dans son discours d'ouverture, Josha Frey, membre du Landtag du Bade-Wurtemberg, a dressé le bilan des activités du Conseil Rhénan sous sa présidence en 2020. Au-delà de l'objectif politique d'un développement durable du Rhin supérieur, il a fait état des accomplissements de l'institution depuis le début de la pandémie, qui a réussi à maintenir le fil de discussion entre les élus des deux côtés du Rhin et à prendre position pour la défense des intérêts des habitants de la région frontalière. Lors de la séance plénière, six résolutions visant à améliorer leur vie quotidienne ont été adoptées.



2^{ème} Séance plénière 2020 : Visioconférence du Conseil Rhénan

07.12.20 | Communiqué de presse

1^{ère} Séance plénière 2021 reportée au 17 septembre

En raison du deuxième tour des élections régionales et départementales en France du 27 juin 2021 et compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire pour l'organisation d'événements, la première séance plénière du Conseil Rhénan sous la présidence de Christian von Wartburg (Suisse du Nord-Ouest) est reportée à mi-septembre. Le lieu précis de la réunion sera annoncé dans les meilleurs délais.

17.09.21 | 10h00-12h30

RESOLUTIONS DU 7 DECEMBRE 2020

Amélioration de la mobilité transfrontalière par la **mise en place de nouvelles lignes de bus publics** dans le Rhin supérieur

Valoriser les **potentiels transfrontaliers** dans le **domaine de la santé** dans le Rhin supérieur

Améliorer l'accès transfrontalier aux **pharmacies de garde**

Protéger les acquis des **Accords de Schengen**

Innovation et transition énergétique : faire du Rhin supérieur une région modèle en Europe

Un **développement durable du Sport** dans le Rhin Supérieur

www.conseilrhenan.org

» Documents » Résolutions

QUELLES REACTIONS ?

Les prises de position relatives aux résolutions du 7 décembre 2020 sont accessibles en ligne.

www.conseilrhenan.org

» Documents » Prises de position

Le Conseil Rhénan - Secrétariat permanent

Christian Kleinert, Coordinateur du Secrétariat

Euro-Institut
Rehlfusplatz 11
77694 Kehl
Allemagne

Tél : +49 (0) 7851 7407 42
Mail : kleinert@oberrheinrat.org
www.conseilrhenan.org

Exclusion de responsabilité

Les informations ont été élaborées avec le plus grand soin. Le Secrétariat permanent du Conseil Rhénan décline cependant toute responsabilité quant à l'exhaustivité ou l'adéquation à des fins spécifiques. Toutes les informations et déclarations contiennent des informations générales sans engagement et peuvent à tout moment être modifiées. Le Secrétariat permanent du Conseil Rhénan n'assume aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité de ces informations.

Partenaires du projet INTERREG « OR-CR : Mise en place d'un secrétariat permanent du Conseil Rhénan » :



Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert